



Paris, le 11 janvier 2008

DEUX NOUVEAUX CONTRATS D'ASSURANCE-VIE MULTISUPPORTS A FRAIS REDUITS : LIVRET VIE *OPTION* ET ACTIPLUS *OPTION*

Mutavie, branche assurance-vie du Groupe Macif, étoffe sa gamme avec le lancement le 14 janvier 2008 de deux nouveaux contrats multisupports : Livret Vie *Option* et Actiplus *Option*. Les souscripteurs vont ainsi pouvoir diversifier leur épargne sur le marché actions. Accessibles, simples et composés notamment de fonds socialement responsables, ces deux contrats bénéficient de frais parmi les plus bas du marché.

LIVRET VIE *OPTION*, UNE EPARGNE DYNAMIQUE SANS FRAIS SUR VERSEMENTS

Livret Vie *Option* est un nouveau contrat multisupport adapté à tous les budgets, qui permet de disposer d'une épargne souple et évolutive pour **financer les différents projets de la vie**.

- Livret Vie *Option*, c'est :**
- **Zéro frais sur les versements**
 - 0,60% l'an sur l'épargne moyenne gérée sur le support euros
 - 1,80%* maximum sur les supports actions
 - 0,10% de frais d'arbitrage (5€ minimum et 30€ maximum de frais)

Et pour toute ouverture d'un Livret Vie *Option* en 2008, les souscripteurs bénéficieront en outre **d'une offre de bienvenue :**

- **0% de frais de gestion** sur le support euros en 2008
La rentabilité du support euros sera donc au minimum de 4,20%** en 2008
- **0% de frais d'arbitrage** pour tous les arbitrages effectués en 2008

ACTIPLUS *OPTION*, LE MULTISUPPORT POUR FINANCER DES PROJETS SPECIFIQUES

Actiplus *Option* est un nouveau contrat multisupport destiné à constituer une épargne sur le long terme pour **préparer l'avenir** (notamment la retraite ou la transmission de patrimoine), tout en privilégiant l'investissement sur le support euros.

- Actiplus *Option*, c'est :**
- 3% de frais sur les versements
 - **Zéro frais sur l'épargne moyenne gérée** du support euros
 - 1,80%* maximum sur les supports actions.
 - 0,10% de frais d'arbitrage (5€ minimum et 30€ maximum de frais)

Et pour toute ouverture d'un Actiplus *Option* en 2008, les souscripteurs bénéficieront en outre **d'une offre de bienvenue :**

- **0% de frais d'arbitrage** pour tous les arbitrages effectués en 2008

* Le taux comprend à la fois les frais de l'assureur et des gestionnaires financiers. Il place les contrats de Mutavie dans le palmarès des moins chers, au regard de l'ensemble des frais prélevés. ** Offre de bienvenue pour toute souscription d'un Livret Vie *Option* en 2008 : soit 3,60% (taux minimum garanti en 2008, hors contributions sociales), majoré de 0,60 point (correspondant aux frais de gestion offerts).

LA COMPOSITION DES DEUX NOUVEAUX CONTRATS MULTISUPPORTS

Chacun des deux nouveaux contrats est composé d'un support euros et de cinq supports actions. Ces derniers ont des orientations et types de gestion différents. Ce choix limité de supports répond à un souci de transparence et de simplicité, et à une volonté d'offrir aux souscripteurs les frais sur les supports actions les plus bas du marché :

- un support "actions françaises" :
 - **MG croissance durable France**
- trois supports "actions de pays de la zone euro" :
 - **MG croissance durable Europe**
 - **LFP différencié zone euro**
 - **Ecofi zone euro**
- un support actions internationales :
 - **Ecofimonde**

Conformément à l'éthique mutualiste de Mutavie, **les deux supports MG répondent aux critères de l'investissement socialement responsable (ISR)**. Ce principe de gestion consiste à sélectionner les valeurs figurant dans les fonds non seulement en fonction de leur performance, mais aussi de critères de développement durable, comme le respect de l'environnement ou les relations humaines avec les salariés.

Chaque souscripteur aura le choix d'investir sur les 5 supports actions et le support en euros en toute liberté.

UNE NOUVELLE GAMME DE PRODUITS D'ASSURANCE-VIE PLUS LISIBLE

Les souscripteurs auront désormais le choix entre 4 contrats :

- **deux contrats en euros** : Livret Vie et Actiplus,
- **deux contrats multisupports** : Livret Vie *Option* et Actiplus *Option*.

Le contrat Actifonds est fermé aux nouvelles souscriptions depuis le 1er janvier 2008, mais reste ouvert pour les souscripteurs qui le détiennent.

A partir de janvier 2009, dans le cadre de l'amendement Fourgous, les souscripteurs pourront transférer leur contrat en euros en un contrat multisupport de la manière suivante :

- transfert d'un contrat Livret Vie vers un contrat Livret Vie *Option*,
- transfert d'un contrat Actiplus vers un contrat Actiplus *Option*.



A propos de Mutavie

Créée en 1979 par plusieurs mutuelles de l'économie sociale, Mutavie est la filiale épargne assurance-vie du Groupe Macif à hauteur de 95%. Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance, la distribution de ses contrats est assurée par les 530 points d'accueil Macif. Contrats de qualité, transparence de l'information et rigueur de gestion sont les maîtres mots de son engagement. 814 000 souscripteurs lui ont déjà confié leur épargne, pour un montant total de plus de 12 milliards d'euros. Pour plus d'informations : www.mutavie.fr

Contacts Presse :

MUTAVIE
Stéphanie Bagot – 05 49 32 51 16 – sbagot@mutavie.fr

GROUPE MACIF
Marjorie Thizy – Tél : 01 55 31 67 24 – mthizy@macif.fr